

PARTICIPATION AUX DUODAYS - PROGRAMME DE L'ADEM

Nom de l'entreprise : CHAMBRE DE COMMERCE

Secteur d'activité : Autres activités de services

Catégorie de l'entreprise : Secteur Public

Description de l'action

L'ADEM, en collaboration avec le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région et le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire, organise chaque année la journée « DUOday » afin que les entreprises ouvrent leurs portes à une personne handicapée. Un salarié volontaire crée alors un DUO avec cette dernière afin de lui permettre de participer activement à l'exécution de ses tâches professionnelles habituelles et/ou à les observer.

Contexte

Les entreprises emploient peu de personnes en situation de handicap, souvent par méconnaissance et crainte. Ces DUODAYS permettent de sensibiliser les collaborateurs à l'inclusion et inciter davantage pour de prochains recrutements de personnes en situation de handicap.

Objectifs

- Sensibiliser les collaborateurs - Inciter pour de futurs recrutements de personnes en situation de handicap

Approche

A la chambre de Commerce, le service RH a procédé à une sélection de 3 candidats à statut de travailleur handicapé inscrits à l'ADEM et 3 services/départements de la CC ont accepté d'accueillir ces candidats lors de journées DUO au cours de l'été 2022.

Impact

Impact sur le personnel Chambre de Commerce et le potentiel de recrutement futur pour des personnes en situation de handicap

« A faire »

Proposer plusieurs duodays à différents départements de l'entreprise et montrer que le "match" est possible avec de nombreux métiers différents Faire un feedback avec la personne en situation de handicap pour savoir si le processus s'est bien passé et ce que nous pouvons améliorer

« Ne pas faire »

Ne pas communiquer avec les équipes et imposer un duodays